

# Liancourt magazine



**Cavalcades 2014 : Place au cirque !**

**Ils font Liancourt :**  
Hubert Derche

**Vie municipale :**  
Départs en  
retraite

**Les échos de  
l'économie :**  
Nico Tattoo

N° 54  
octobre 2014





# sommaire

numéro 54 • octobre 2014

**3 Le mot du maire** Des effectifs en hausse dans nos écoles

**4 Ils font Liancourt** Hubert Derche, Directeur de la maison de retraite

**7 Vie municipale** Deux départs en retraite au CCAS

**8 Le dossier** Centre de loisirs municipal

**14 Une ville en mouvement** Ouverture de l'S. Pass'Jeunes, Projet éducatif local "Vivre ensemble, les autres et moi", les nouvelles activités péri-éducatives

**16 Évènements** "Let's Dance"

**18 Liancourt en chantiers** Les jardins des communs du château, Aménagement de la rue Albert Bunelle

**21 Les échos de l'économie** Nico Tattoo : le tatouage en toute confiance !

**22 Vues de l'extérieur** "Danse à l'école" à La Faïencerie de Creil

**24 Évènements** Cavalcades 2014 : place au cirque !

**26 Ça bouge à Liancourt**

**29 Zoom sur** Le Club Nautique Du Liancourtois

**30 Courrier des lecteurs** Des revendications à la charge des contribuables

**31 Liancourt pratique** Permanence des élus

**32 Agenda** Novembre - décembre 2014  
Janvier - février - mars 2015



"Let's Dance"  
page 16



"Danse à l'école"  
page 22



**Réforme des rythmes scolaires**  
page 17

LIANCOURT MAGAZINE, le journal d'information des Liancourtois. N° 54 : octobre 2014

Directeurs de publication : Roger Menn (Maire) et Valérie Menn (Maire-adjointe chargée de l'information).

Rédacteurs : Marie-Pierre Rabineau et Valérie Menn.

Couverture photographique : Marie-Pierre Rabineau, Roger Menn, Cédric Egnart, Déclic Photo Liancourtois, CNDL, Les Boulistes Liancourtois, Renaud Segent.

Création et maquette : Daniel Descamps (Clermont).

Impression : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont).



Le Club Nautique Du  
Liancourtois  
page 29



## Des effectifs en hausse dans nos écoles

Cartable sur le dos, les écoliers Liancourtois ont regagné les classes et l'ambiance estivale s'est faite tout à coup beaucoup plus studieuse.

Les effectifs sont en hausse dans les écoles élémentaires et maternelles de la ville. On compte au total 50 élèves supplémentaires, sans aucune ouverture de classe, ce qui implique un nombre d'élèves par classe plus important. Cet afflux a contraint la municipalité à respecter scrupuleusement la carte scolaire, notamment à l'école maternelle Albert Camus. Ainsi toutes les demandes de dérogations des familles souhaitant scolariser leur enfant dans cette école maternelle ont dû être refusées. L'enfant et la qualité de l'enseignement sont au cœur de nos préoccupations et ont motivé ces décisions parfois difficiles à accepter par les familles concernées.

La rentrée scolaire est également marquée par la mise en place des nouveaux horaires imposés par la réforme des rythmes scolaires. Les élus de la ville de Liancourt ont opté pour l'école le samedi matin, après concertation et en accord avec la communauté éducative. Les choix d'organisation scolaire ont été acceptés par les services départementaux de l'Education Nationale et s'imposent à tous. Ainsi, je vous rappelle que l'école est obligatoire y compris le samedi matin.


La municipalité travaille d'ores et déjà à la préparation de la prochaine rentrée scolaire et souhaite engager le dialogue avec l'inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Clermont afin d'obtenir les ouvertures de classe nécessaires en septembre 2015. L'école de la République est notre bien le plus précieux et les élus Liancourtois s'attachent quotidiennement à soutenir l'enseignement en fournissant aux écoles de notre cité des moyens matériels et humains conséquents.

Roger Menn,  
Maire de Liancourt  
Vice-Président du Conseil Général de l'Oise  
Président de Oise Habitat





# Hubert Derche, directeur de la maison de retraite



Hubert Derche est directeur de la maison de retraite de Liancourt depuis le 1er février 2013. Il a en charge la gestion administrative et financière de la structure mais sa préoccupation fondamentale est de veiller au bien-être des personnes âgées.

## Un parcours professionnel brillant

Né à Amiens le 29 juin 1968, c'est à côté de Péronne, à Bouchavesne-Bergen, qu'Hubert Derche grandit. Le 29 juin 1986, jour de ses 18 ans, il obtient son baccalauréat scientifique. Hubert Derche est un bon élève et plusieurs possibilités s'offrent à lui. Intéressé par la biologie médicale, il passe le concours d'entrée à l'Institut de Formation de Techniciens en Analyses Biomédicales d'Amiens qu'il réussit et intègre l'école. Il obtient son diplôme au bout de 3 ans plus tard et il est recruté comme technicien au laboratoire d'analyses médicales de l'hôpital de Montdidier. 18 mois plus tard, il occupe un poste de cadre de santé qui est vacant depuis quelques temps à l'hôpital. Il fera "fonction" pendant 2 ans et il décide en 1995 de passer le concours d'entrée à l'école des cadres de santé. Il obtient son diplôme en juin 1996 et est titularisé dans son poste dès le mois de juillet.

Quelques années après, Hubert Derche décide de poursuivre sa formation et rejoint l'école nationale de santé publique de Rennes. Il obtient son certificat de Directeur d'Etablissement Sanitaire, Social et Médico-social et prend le poste de directeur adjoint de l'Etablissement Public Intercommunal de Santé du Sud-ouest Somme, chargé de trois maisons de retraite et de la direction des ressources humaines d'un foyer de vie d'adultes handicapés et d'un Etablissement et Services d'Aide par le Travail.



Hubert Derche cherche ensuite un poste de directeur d'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ou maison de retraite. Fin 2012 il dépose sa candidature pour le poste de direction commune des maisons de retraite de Liancourt et Chambly.

## Les nombreuses missions du directeur d'un EHPAD

La candidature d'Hubert Derche est retenue par Roger Menn, Maire de Liancourt et Président du Conseil d'administration de la maison de retraite de Liancourt et Michel Françaix, alors Maire de Chambly et également Président du Conseil d'administration de la maison de retraite de Chambly. Le choix est validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le 1er février 2013, Hubert Derche prend la direction des deux EHPAD.

La maison de retraite de Liancourt est la plus grosse unité autonome de l'Oise. Etablissement moderne et rénové il y a quelques années, il compte 193 lits dont une unité Alzheimer et 6 places d'accueil de jour.

Les missions du directeur sont multiples. Il assure tout d'abord la gestion administrative, budgétaire et financière de l'établissement. Il est secondé dans cette tâche par une directrice adjointe, Anne-Cécile Berthet, qui s'occupe plus particulièrement des finances, de la logistique et de la qualité. Il est chargé des relations avec l'ARS et le Conseil Général qui sont les principaux financeurs. Il définit et met en œuvre le projet d'établissement, il assure la gestion du Conseil de la vie sociale au sein duquel sont représentés les résidents ainsi que leur famille, il propose les orientations au conseil d'administration présidé par Roger Menn, Maire de la commune et exécute les décisions prises par ce conseil.

Il assure également la gestion et l'animation des ressources humaines, une tâche importante puisque 125 personnes travaillent à la maison de retraite : personnel médical et paramédical, aide-soignants, agents des services hospitaliers, personnel technique... Les employés sont nombreux notamment parce qu'à la différence d'autres structures, les repas servis aux résidents sont élaborés traditionnellement sur place et la maison de retraite de Liancourt dispose également d'un service de blanchisserie interne. Mais le travail du directeur ne s'arrête pas là, car à côté des tâches purement administratives, la mission fondamentale du directeur est de veiller au bien-être des personnes âgées en leur assurant un cadre de vie agréable.



## Veiller au bien-être des personnes âgées

Les problèmes humains face au vieillissement, à la dépendance et à la fin de vie représentent le quotidien des maisons de retraite. Hubert Derche témoigne : "Il faut en permanence lutter contre les non dits, le sentiment de culpabilité des familles, la détresse des résidents". La souffrance, présente dans de nombreux cas au moment de la décision d'une entrée en maison de retraite, est différente dans les familles selon le vécu de chacun. Hubert Derche souhaite individualiser au maximum les prises en charge des résidents. "Depuis toujours, je suis persuadé qu'une maison de retraite est avant tout un lieu de vie, et pas uniquement un lieu de fin de vie. Pour ce faire, il faut offrir aux résidents la possibilité de rencontrer du monde, faire intervenir des gens de l'extérieur, des expositions, des musiciens, des artistes, des écoles afin d'obtenir un échange inter-générationnel". C'est ainsi qu'une classe de CM2 de l'école élémentaire Jean Macé s'est rendue récemment à la maison de retraite à l'occasion de la semaine bleue (semaine nationale des retraités et personnes âgées). Dans le même esprit, l'établissement offre également la possibilité aux résidents et à leurs familles et amis de se retrouver dans les locaux, pour fêter un anniversaire par exemple. Le 10 septembre dernier, les anniversaires de 7 centenaires ont été fêtés en présence de nombreux invités et de Roger Menn, venu offrir des fleurs à ces

dames pour l'occasion. Hubert Derche essaie d'être présent lors de ces rencontres car elles sont toujours l'occasion de confidences et de communication entre le personnel de la maison de retraite, les familles et les résidents.

La maison de retraite propose enfin de nombreux ateliers car on peut être actif quelque soit l'âge, il faut juste adapter les activités. Deux animatrices à plein temps sont chargées d'offrir différentes animations : atelier esthétique, cuisine, lotos, sorties sur le marché, au cinéma, organisation d'une kermesse... L'association Activie participe au financement de ces différentes actions menées pour le bien-être des résidents.

Vous l'aurez compris, la tâche d'Hubert Derche n'est pas simple, il doit à la fois assurer la gestion de son établissement et faire face à tous les aspects humains, mais c'est avec plaisir et conviction qu'il fait ce métier ■



# Deux départs en retraite au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le hasard du calendrier fait qu'à quelques semaines d'intervalle, deux personnalités du CCAS ont pris leur retraite. La municipalité les remercie pour le travail accompli auprès de la population Liancourtoise.

## Patrick Devanneaux, directeur du CCAS

Né en 1953 à Liancourt, Patrick Devanneaux, après un parcours professionnel réalisé dans le domaine social, est devenu directeur du CCAS de Liancourt en janvier 2009. Le CCAS dans notre commune gère principalement l'octroi de l'aide alimentaire, l'accompagnement social des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, la résidence sociale Emile Zola et la Résidence pour Personnes Agées (RPA) Georges Dottin. Durant ces cinq années, Patrick Devanneaux a travaillé en collaboration avec Bernard Gély, Marie-adjoint chargé des affaires sociales. Les qualités humaines de cet homme accessible, toujours à l'écoute des autres et discret sont reconnues par tous. Morgan Lassale, sa collaboratrice est depuis le 1er septembre la nouvelle directrice du CCAS. Nous souhaitons à Patrick Devanneaux une très bonne retraite, celui-ci pourra dès à présent se consacrer à ses activités préférées, le bricolage et la musique.

## Joël Mestre, agent technique au CCAS

Joël Mestre a été recruté comme agent technique au CCAS le 6 septembre 1999. L'entretien des bâtiments de la RPA, de la résidence sociale Emile Zola et du CCAS étaient ses principales tâches. Excellent bricoleur, il savait remettre à neuf un appartement libéré avant sa relocation. Il participait également à l'organisation des différentes actions et manifestations mises en œuvre par le CCAS : colis des anciens, approvisionnement de l'épicerie sociale, arbre de Noël, repas des séniors... Joël Mestre était très proche des résidents de la RPA, toujours prêt à rendre service : changer une ampoule ou résoudre des problèmes de plomberie et toujours avec le sourire... Cet homme agréable, disponible et efficace, était apprécié de tous et manque déjà à de nombreux résidents. Depuis le 1er juillet 2014, Joël Mestre est un jeune retraité qui peut se consacrer à sa famille car c'est également un jeune papy et pratiquer plus assidûment sa passion, la randonnée. Nous lui souhaitons une très agréable retraite.





# LE CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL



Depuis le 1er septembre 2014, la commune de Liancourt assure la gestion directe du centre de loisirs municipal qui est désormais ouvert tous les mercredis de 7h30 à 18h30 lors des périodes scolaires.



## Un peu d'histoire...

Jusqu'alors, le centre était géré par l'association "Centre Aéré et de Loisirs de Liancourt" qui recevait une subvention de fonctionnement de la part de la municipalité. Renaud Sergent, ancien 1er adjoint, a été le Président de cette association durant 35 ans, de 1975 à 2009. Il a ainsi marqué la vie de la structure avec à ses côtés, Jacky Christelbach, enseignant qui a assuré pendant 23 ans la direction du centre aéré durant les vacances scolaires.

## La municipalisation du centre

Plusieurs raisons ont été à l'origine de la décision de municipalisation du centre. Tout d'abord la réforme des rythmes scolaires et le choix de faire l'école le samedi matin a fait apparaître la nécessité d'ouvrir le centre de loisirs le mercredi. Certaines familles liancourtoises avaient jusqu'alors recours aux centres de loisirs des communes voisines comme Bailleval. Ces communes ayant opté pour l'école le mercredi matin, les familles auraient été sans solution de garde pour cette demi-journée à la rentrée 2014.

Par ailleurs, la directrice du centre aéré, Ozlem Erol entrait en sixième année de médecine et commençait donc son internat. Elle avait informé Sarah Pleuchot, Présidente de l'association qu'elle ne pourrait plus assumer ses fonctions en 2014-2015.

L'ouverture du centre de loisirs le mercredi imposait le recrutement d'un nouveau directeur à temps complet et représentait pour les bénévoles de l'association une charge de travail trop importante. Les élus souhaitaient par ailleurs être décideurs quant au projet pédagogique et au fonctionnement de cette structure, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici malgré l'octroi d'une subvention municipale annuelle de 34 000 €.

Certaines rumeurs particulièrement négatives et fausses ont circulé au centre aéré durant l'été. La municipalité remercie les bénévoles de l'association, la directrice et les animateurs pour le travail réalisé auprès des enfants depuis de nombreuses années. En aucun cas la municipalisation n'a consisté à "virer" l'équipe en place contrairement à ce qui a pu être dit. D'ailleurs certains animateurs habitués à travailler durant les vacances à Liancourt vont rejoindre et renforcer l'équipe du centre de loisirs municipal lors des prochaines vacances scolaires.

## Le recrutement de l'équipe d'animation

Dès le mois de juin 2014, Valérie Menn, Maire-adjointe chargée des affaires périscolaires et de l'enfance, Cécile Birck, responsable du service enfance et jeunesse et Sarah Pleuchot, conseillère municipale déléguée au centre de loisirs, ont procédé à différents entretiens pour le recrutement du directeur du centre de loisirs municipal. Leur choix s'est arrêté sur Gilles Matondo qui par la suite a constitué son équipe d'animatrices.



### Gilles Matondo, directeur du centre de loisirs municipal

Gilles Matondo, est titulaire d'un baccalauréat L. Il a obtenu un BTS assistant manager puis une licence professionnelle de gestion des ressources humaines en 2013.

Parallèlement à ses études, Gilles Matondo, titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) travaille dans les centres de loisirs pendant les vacances scolaires. De 2005 à 2011, il est animateur au centre de loisirs de

Villers-Saint-Paul, alternativement auprès des 3/6 ans, des 7/11 ans et même des jeunes de 12 à 17 ans. En 2012 il obtient son Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD). Fort de son expérience auprès des jeunes, Gilles Matondo intègre l'équipe d'animateurs des activités jeunesse à Liancourt, mise en place par Cécile Birck, responsable du service enfance et jeunesse de la ville. Il participe à l'accueil des ados en juillet 2013, puis pendant les vacances d'automne et de printemps. Il est ensuite responsable des activités jeunesse du 4 au 22 août 2014.

Informé de la décision de la municipalité de Liancourt de

recruter un directeur à temps plein pour l'ouverture du centre de loisirs municipal en septembre 2014, Gilles Matondo pose sa candidature pour le poste. Il a fait le choix de travailler auprès des enfants et non dans le milieu du management. C'est lui qui a été retenu, notamment en raison de ses multiples compétences auprès des enfants et en management, un véritable atout pour diriger une équipe d'animateurs !

Il est chargé en priorité du recrutement des animateurs, de l'élaboration du règlement intérieur et du projet pédagogique, de l'inscription des enfants et de l'accueil des parents. Il assure également la liaison avec les services administratifs de la mairie, le restaurant scolaire, le partenariat avec la CAF de l'Oise et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Oise.



## Les animatrices du centre de loisirs municipal



### Laura Collet

Laura a 21 ans et habite Liancourt depuis 3 ans. Son envie de travailler avec des enfants remonte à l'âge de 14 ans. Après un CAP petite enfance et de nombreux postes en centres aérés, elle passe et obtient son BAFA en 2013.



### Samira Rahmani

Samira, jeune femme de 26 ans, est l'aînée d'une fratrie de 4 enfants. Sa maman était nourrice à domicile et les enfants ont toujours fait partie de son quotidien. Titulaire du BAFA depuis 2005, elle souhaite passer le BAFD et devenir un jour directrice de centre !



### Jessie Lefebvre

Cette jeune femme de 25 ans souhaitait préparer un CAP petite enfance mais faute de place dans cette filière, elle obtiendra un BEP mode. Elle reste cependant au contact des enfants en travaillant régulièrement au Parc Astérix et comme animatrice dans les centres de loisirs. Titulaire du BAFA, elle aimerait plus tard passer son BAFD.



### Margot Drozdowski

Margot, 20 ans, fille d'enseignante s'est tout naturellement tournée vers les enfants dès son plus jeune âge. Animatrice en centre de loisirs, elle participe à des camps d'été pendant les vacances scolaires et obtient son BAFA en 2013.



Il travaille sous la responsabilité de Cécile Birck et en collaboration avec Valérie Menn, Maire-adjointe chargée de l'enfance qui donne les grandes orientations en matière de politique péri-éducative décidée par les élus. Il peut compter également sur l'aide de Sarah Pleuchot, conseillère municipale déléguée au centre de loisirs municipal.

Pour Gilles Matondo, le cœur du projet c'est l'enfant. Les personnes qui le connaissent le mieux sont les parents, les enseignants et les animateurs et il est essentiel de mettre en place des passerelles entre toutes ces catégories de personnes afin de répondre aux besoins et aux attentes des enfants.



## Le fonctionnement du centre de loisirs municipal

Le centre de loisirs municipal s'adresse uniquement aux enfants Liancourtois âgés de 3 à 11 ans ou aux enfants des communes extérieures mais scolarisés à Liancourt. Jusqu'alors, le centre aéré accueillait des enfants des communes extérieures, sans que ces communes n'assument les frais réels de fonctionnement de celui-ci, à l'exception de la commune de Catenoy. Les élus de Liancourt ont pris la décision de ne plus accepter d'extérieurs, sauf si des communes passent une convention pour financer le nombre de places occupées par leurs habitants.

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis durant les périodes scolaires et pendant les vacances, à l'exception de celles de Noël. La journée au centre débute à 9h et se termine à 17h, avec la possibilité ou non de prendre le repas au restaurant scolaire. Un accueil échelonné des enfants est assuré de 7h30 à 9h puis des départs échelonnés sont possibles de 17h à 18h30. Bien que certains parents souhaiteraient pouvoir déposer et venir chercher leur enfant à toute heure de la journée, un tel fonctionnement est impossible. Tout simplement parce que les animateurs préparent des activités, des jeux qui nécessitent la présence des enfants sans va et vient incessant. C'est la garantie d'un accueil de qualité.

L'inscription pour les mercredis se fait à la journée ou à la demi-journée, la municipalité ayant voulu offrir aux familles une

certaine souplesse dans la gestion de leur emploi du temps. Cela a toutefois un inconvénient majeur : il est impossible d'organiser des grands jeux ou des sorties se déroulant sur la journée entière. L'inscription pour les vacances scolaires se fait quant à elle à la semaine. Là aussi, afin de permettre à l'équipe du centre de loisirs de mettre en place des projets intéressants sur une semaine complète avec les mêmes enfants.

## La participation financière des familles

La CAF de l'Oise apporte son soutien financier pour le fonctionnement des centres de loisirs sous forme de subventions aux communes qui s'engagent à mettre en place un barème de participation familiale tenant compte des ressources de chacun. Afin de pouvoir bénéficier de cette aide financière, les élus ont décidé d'appliquer le barème n° 3 de la CAF. Il a été décidé de ne pas faire de facturation supplémentaire de l'accueil du matin avant 9 h et l'accueil du soir après 17h notamment afin de ne pas alourdir les charges des parents qui travaillent.

Lors de l'inscription, un prépaiement est demandé aux familles. Le prix des repas n'est pas exigé lors de l'inscription et fera l'objet d'une facturation ultérieure assurée par les services administratifs de la mairie. Les tarifs appliqués sont les mêmes que ceux de la restauration scolaire et sont basés eux aussi sur le quotient familial des familles.

## Les enfants au rendez-vous !

Ce ne sont pas moins de 67 enfants qui sont inscrits à ce jour au centre de loisirs municipal le mercredi. Chaque mercredi matin 30 enfants sont accueillis, un peu moins l'après-midi. Ce ne sont d'ailleurs pas forcément les mêmes car certains sont inscrits à la journée, d'autres à la demi-journée. Lors des vacances d'automne, d'autres animateurs viendront renforcer l'équipe actuelle. C'est ainsi que les enfants vont avoir le plaisir de retrouver d'anciens animateurs ayant déjà travaillé au centre aéré. A venir : deux semaines sur le thème de "Monstres et compagnie" au cours desquelles les enfants vont se divertir au centre de loisirs !

BARÈME N° 3 DE LA CAF DE L'OISE

Composition de la famille	Ressources mensuelles (RM)		
	Inférieures ou égales à 513 €	De 514 à 3 000 €	Supérieures à 3 000 €
1 enfant	1.44€	0.28 % des RM par jour	8.40€
2 enfant	1.33€	0.26 % des RM par jour	7.80€
3 enfant	1.23€	0.24 % des RM par jour	7.20€
4 enfant et plus	1.13€	0.22 % des RM par jour	6.60€







## Sarah Pleuchot, conseillère municipale déléguée au centre de loisirs

Sarah Pleuchot, Présidente de l'association "Centre Aéré et de Loisirs de Liancourt" depuis 2012 témoigne : "C'est une sacrée machine à gérer, surtout la partie administrative ! Les demandes de subventions sont de plus en plus compliquées. Il faut sans arrêt être le nez dans la paperasse avec la CAF, le Conseil Général... Mes enfants ont toujours été au centre aéré et j'ai toujours participé bénévolement aux activités lorsque que je le pouvais. Aussi lorsqu'on m'a proposé de prendre la présidence, j'étais fière mais je ne réalisais pas. J'ai un travail, trois enfants et la charge de l'association devenait trop lourde. C'est pourquoi, il y a déjà plusieurs mois, j'en ai informé Roger Menn, Maire de Liancourt. Par ailleurs, Ozlem Erol, directrice du centre aéré depuis 2010 m'avait prévenu qu'elle souhaitait arrêter ses fonctions pour poursuivre son internat de médecine à la rentrée. C'était l'occasion de transférer la gestion du centre à la commune de Liancourt. C'est une page qui se tourne. Roger Menn en début d'année m'avait proposé de rejoindre l'équipe municipale pour continuer à suivre le centre de loisirs. J'ai accepté car le centre c'est un peu mon "bébé. Je suis depuis mars 2014 conseillère municipale déléguée au centre de loisirs. J'ai participé au recrutement du nouveau directeur de centre, Gilles Matondo

avec Valérie Menn, Maire-adjointe chargée de l'enfance. Aujourd'hui, avec la municipalisation du centre de loisirs et son ouverture le mercredi, notre petite ville avance à pas de géant pour le bien-être des enfants ! Je suis fière de ma commune. Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré à mes côtés ainsi qu'Ozlem et les différents animateurs du centre aéré."

## La parole aux usagers



### Marlène Jan, maman de Léo 7 ans

"Au début j'avais un a priori défavorable car je trouvais le directeur très jeune. Mais il est formidable. Il est particulièrement à l'écoute des enfants, toujours disponible pour les parents et il participe même aux animations. D'ailleurs tous les animateurs sont très bien. Ils prennent à cœur leur travail et dès que les enfants arrivent, ils sont là pour les accueillir. Ils tiennent compte des préférences des enfants et proposent des activités très variées. Et même au niveau prix, je préfère cette année : ça me fait moins cher qu'avant et il peut y aller plus souvent."

### Sandra Renard, maman de Lucie 7 ans et de Rémy 3 ans

"Lucie va au centre aéré depuis l'âge de 3 ans et Rémy y a fait son entrée cette année. Je mets surtout les enfants au centre pendant les grandes vacances scolaires. Pour le moment j'ai donc juste testé le mercredi. Je n'ai pas trouvé de grands changements entre l'ancienne et la nouvelle équipe. Cela fonctionne de la même manière. Je regrette seulement que l'on ne puisse pas inscrire les enfants à la journée pendant les vacances scolaires. Sur le plan des animations et de l'encadrement, je n'ai rien à dire de particulier. Les enfants sont ravis d'y aller et nous sommes ravis, en tant que parents, qu'ils soient contents !"



### Angélique Gosset, maman de Lou 7 ans

"C'est pour moi une aubaine d'avoir trouvé le centre de loisirs. Pour ma fille, jusqu'à l'âge de 6 ans, j'avais une aide de la CAF pour la faire garder. Elle était chez une nourrice. Une fois les aides de la CAF perdues, il ne m'était plus possible de conserver ce mode de garde. L'ouverture du centre de loisirs municipal me permet de faire garder Lou et de lui proposer des activités variées à un coût accessible.

Le seul bémol pour moi c'est d'être obligée de la réveiller le mercredi matin, même lorsque je travaille d'après-midi. Mais l'important c'est que Lou soit ravie d'aller au centre de loisirs."

### Louisa Seghiri, maman de Ilian 6 ans et de Doria 4 ans

"Je viens d'arriver sur Liancourt pour mutation professionnelle. C'est vraiment très bien de trouver une commune qui propose une structure d'accueil le mercredi. Quand on est femme seule avec deux enfants et qu'on travaille, qu'on ne peut pas se faire aider par la famille qui est loin, c'est rassurant de savoir que les enfants passent de bons moments avec des animateurs très sympathiques. Et en plus il y a la cantine, c'est vraiment génial ! Les enfants sont ravis et sont très contents de venir au centre de loisirs !"

## Ouverture de l'S.Pass' Jeunes

**Les jeunes Liancourtois ont désormais un lieu de rencontre où Cécile Birck, responsable du service enfance et jeunesse de la ville de Liancourt les accueille. Ce sont même eux qui ont baptisé ce local l'S.Pass' Jeunes, un nom validé par Michel Dessaux, Maire-adjoint chargé de la jeunesse et les élus de la commission jeunesse.**



Les locaux de l'ancien Club House du Tennis-club La Rochefoucauld, situés 4 avenue du Général de Gaulle, à proximité de la piscine et du collège, ont fait l'objet d'une rénovation et d'un réaménagement afin de pouvoir accueillir les activités jeunesse mises en place depuis plus d'un an maintenant. Les travaux ont été réalisés par les services techniques de la ville et représentent un coût de ..... Des investissements en matériel et mobilier ont également été réalisés pour un montant de .....

Les activités jeunesse s'adressent aux Liancourtois âgés de 12 à 17 ans et se déroulaient jusqu'alors à la salle des sports Guy Lejeune. Mais cet été, du 7 juillet au 22 août, les adolescents ont pu s'approprier les nouveaux locaux et bénéficier d'un programme varié proposé par une équipe d'animateurs diplômés. C'est ainsi que 38 jeunes ont pu pratiquer l'équitation à Sacy-le-Grand, le tir à l'arc et le kin-ball au parc Chédeville, s'initier à la cascade et participer aux ateliers pâtisserie, danse... Les jeunes ont également pu profiter de nombreuses sorties : Aquaspace de Beauvais, soirée médiévale à Coucy le Château, joutes nautiques à Longueil-Annel, Laser Games à Saint Maximin, karting à Rochy Condé... Le 30 juillet, les jeunes ont produit un spectacle intitulé "Les ados font leur show" à la salle annexe Guy Lejeune devant près d'une centaine de personnes, membres du conseil municipal, parents et amis.





## Les nouvelles activités péri-éducatives



La réforme des rythmes scolaires s'imposait à tous lors de cette rentrée scolaire 2014/2015. Les communes avaient toutes l'obligation de passer à la semaine de 4 jours et demi mais elles étaient toutefois libres de proposer ou non des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). De nombreuses communes ne se sont pas engagées dans ce dispositif en raison des difficultés d'organisation et du coût financier qu'il représente. Les élus de la commune de Liancourt ont quant à eux souhaité proposer aux élèves des écoles élémentaires des activités péri-éducatives car l'organisation des temps périscolaires constitue un enjeu éducatif important, complémentaire de l'école. Un Projet Educatif Territorial (PEDT) a été élaboré par Valérie Menn, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires et périscolaires et validé par les Services Départementaux de l'Education Nationale et la Direction départementale de la Cohésion sociale de l'Oise. Les TAP sont appelés à Liancourt les activités péri-éducatives : elles se déroulent par cycles de 5 à 7 semaines correspondant à chaque période scolaire entre les vacances, les mardis et jeudis, de 16h15 à 17h30. Les enfants sont répartis par niveau : CP/CE1 et CE2/CM1/CM2. Arts plastiques, origami, découverte

de nouveaux sports, atelier cuisine, boîte éducative, hip-hop sont les premières activités proposées. Autant d'ateliers qui permettent aux élèves de s'initier à de nouvelles pratiques culturelles ou sportives. Ces activités péri-éducatives ont été déclarées à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Oise et ont impliqué le recrutement d'un directeur titulaire du BAFD : Gilles Matondo. Il est chargé d'organiser ces temps péri-éducatifs en collaboration avec Cécile Birck, responsable du service enfance et jeunesse et notamment de recruter des animateurs qualifiés qui proposeront aux enfants des ateliers intéressants et innovants.

C'est parce que la mise en place de ces activités a des implications financières importantes que les élus de Liancourt n'ont pas souhaité s'orienter vers la gratuité. L'apparition de nouvelles dépenses sans nouvelles recettes induit à terme une augmentation des impôts locaux, ce que l'équipe municipale refuse d'envisager. Aussi il a été demandé une simple participation financière aux familles de 12 € par cycle, ce qui fait à peine 2 € la séance de plus d'une heure. Enfin les familles peuvent bénéficier de tarifs dégressifs en fonction de leur quotient familial afin que les difficultés financières n'empêchent pas les enfants de participer à ces activités.

22 élèves de l'école élémentaire Jean Macé et 23 élèves de l'école élémentaire Albert Camus ont participé à la première session et toutes les familles ayant souhaité inscrire leur enfant ont pu être acceptées.

## Projet Educatif Local : "Vivre ensemble, les autres et moi"

La commune de Liancourt et le Conseil Général de l'Oise ont signé une convention pour la mise en place d'un Projet Educatif Local (PEL) intitulé "Vivre ensemble, les autres et moi". Ce projet a été élaboré pour tenter de répondre au constat suivant : les discriminations sont aujourd'hui très présentes chez les jeunes, alimentées notamment par les stéréotypes sexistes véhiculés dans les médias et par les réseaux sociaux. Il en découle une violence verbale et comportementale manifestée par de nombreux jeunes dans les activités jeunesse et au collège. Cécile Birck, responsable du service enfance et jeunesse a travaillé lors des vacances de printemps et les mercredis des mois de mai et juin avec les jeunes mais aussi au sein du collège,



en partenariat avec l'équipe de direction de l'établissement. Les adolescents ont notamment réalisé une exposition sur les critères de beauté à travers l'histoire et dans le monde ainsi que des saynètes sur le thème des stéréotypes et de la discrimination au quotidien. Le but étant d'apprendre à accepter les différences et à respecter l'autre. Le service jeunesse était présent lors de la journée portes ouvertes du collège, le 20 juin dernier : les parents ont pu voir les jeunes jouer les saynètes et découvrir leur exposition. Cette même exposition était visible à la médiathèque Lucien Charton du 9 au 13 septembre. Le Conseil Général de l'Oise a financé ce projet à hauteur de 4 500 €.



## "Let's dance" !

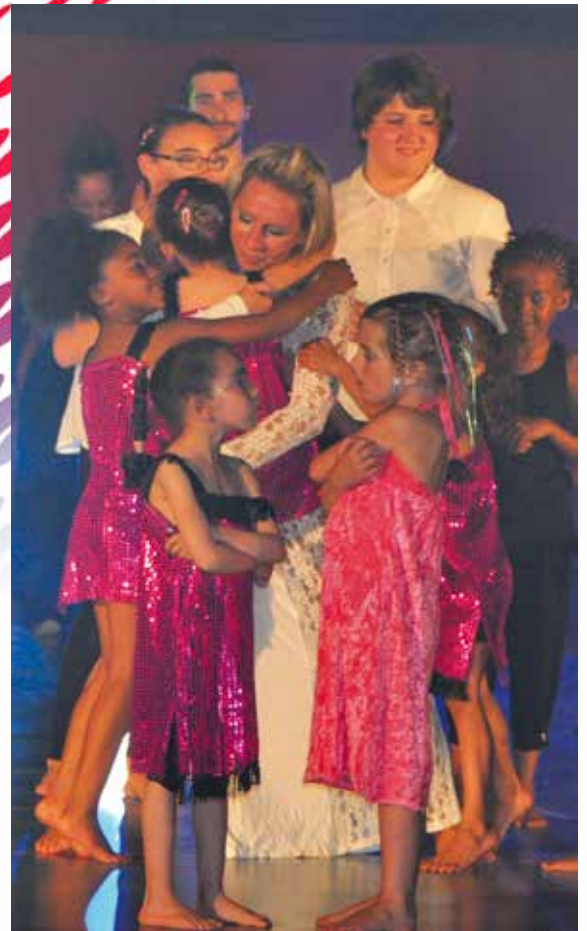
Samedi 28 juin 2014, l'école municipale de danse de Liancourt a présenté son spectacle de fin d'année intitulé "Let's dance".

L'école municipale de danse comprend trois cours distincts : le groupe des 3-5 ans, le groupe des 6-10 ans et le groupe des pré-ados. Chaque groupe a présenté les chorégraphies apprises tout au long de l'année avec leur professeur Karine Blanchard.

Le spectacle présentait également des chorégraphies du groupe de danseurs adultes "Sans concession" ainsi qu'un solo de Jimmy Leroux, danseur professionnel originaire de Liancourt.

Le public était nombreux à la salle Guy Lejeune et les spectateurs ont été vite conquis par les prestations de nos jeunes danseuses, maquillées et costumées. Sur des musiques modernes et rythmées, petits et grands ont donné le meilleur d'eux même. Le final a réuni tous les participants sous un tonnerre d'applaudissements.





## Les jardins des communs du château du Duc

Dans le numéro 48 de Liancourt Magazine, la municipalité vous informait de sa volonté de réaliser dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté "Les Abords du Parc" un jardin public à la Française en souvenir de Liancourt-les-Belles-Eaux. Le dossier consacré à ce futur équipement faisait état des fouilles archéologiques réalisées sur le terrain et des découvertes mises en lumière.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Picardie a missionné début 2013 un cabinet d'architectes spécialisé dans les monuments historiques afin de faire évoluer le projet initial de jardin public à la Française mais aussi et surtout pour répertorier l'ensemble des éléments paysagers et architecturaux pouvant être inscrits à l'inventaire supplémentaire des Bâtiments de France ou classés monuments historiques. Le rapport du cabinet a été présenté à la DRAC de Picardie le 31 mai 2013.

Le projet a dû être modifié et revu à plusieurs reprises et la municipalité salue la patience, la pertinence et la compétence de nos architectes, le cabinet ARCASA (Senlis) associé à EPIGEOS (Senlis) qui face à leurs collègues issus du Palais de Chaillot (Paris), bien sûr détenteurs de la "Vérité", ont tenu bon et sont parvenus à conserver l'essentiel du projet, appuyés pour se faire par Roger Menn, Maire de Liancourt et Thierry Balliner, Maire-adjoint chargé de l'urbanisme.

Le projet définitivement arrêté présenté aujourd'hui ne pouvait toutefois encore débiter puisque restait à régler le problème de la protection des découvertes réalisées durant les fouilles archéologiques. La DRAC de Picardie imposa alors de mettre en place, sous leur contrôle, avant que le chantier ne débute, un dispositif de protection des vestiges, bien entendu totalement à charge financière de la commune !

C'est donc le 17 février 2014 que les entreprises CHAMEREAU (Fitz-James) et LOISELEUR (Villers-Saint-Paul), elles aussi très patientes, ont pu reprendre le chantier. Depuis cette date, Yves Nembrini, Maire-adjoint chargé des travaux, participe chaque semaine aux réunions de suivi du chantier.

Les fouilles archéologiques, les modifications du projet initial, la protection des vestiges et les retards pris par le chantier ont généré des coûts supplémentaires estimés à environ 150 000 € à la charge de la commune. Le coût total des jardins des Communs du château du Duc de La Rochefoucauld s'établit aujourd'hui à 1 752 056 €.





# de La Rochefoucauld en voie d'achèvement



## Aménagement de la rue Albert Bunelle

La rue Albert Bunelle, du nom d'un résistant liancourtois fusillé par l'armée allemande en 1945, est une des voies de circulation automobile mais également piétonne les plus empruntées de notre commune. Son état général était particulièrement dégradé, ses trottoirs étaient devenus impraticables, c'est pourquoi la municipalité a décidé de procéder à sa réfection totale.

Les premiers coups de pioche ont débuté fin août afin d'assurer la remise en état des canalisations d'adduction d'eau potable et d'évacuation des eaux usées. Les branchements des particuliers au réseau d'eau potable ont également été modernisés avec la suppression de quelques branchements au plomb toujours en place. Ces premiers travaux ont été réalisés et financés par la Communauté de Communes du Liancourtois.

Ils se sont poursuivis par la phase d'enfouissement des réseaux téléphonique (Orange) et électrique (ERDF). La mise en place d'un fourreau destiné au déploiement futur de la fibre optique (Syndicat Mixte de l'Oise Très Haut Débit) a également été réalisée. Ces travaux ont été effectués par la société INEO (Compiègne).



La dernière étape de cette réfection de rue concerne désormais la chaussée, les caniveaux et les trottoirs. Elle a été confiée à l'entreprise EIFFAGE TP (Chambly) et s'achèvera fin novembre afin de ne pas gêner les commerces situés à proximité ainsi que les riverains à l'approche des fêtes de fin d'année.

La maîtrise d'œuvre de ce chantier a été assurée par le cabinet 49° Nord (Creil). Yves Nembrini, Maire-adjoint chargé des travaux a quant à lui suivi de près l'avancement et la bonne exécution de ces travaux aux côtés de Sandrine Dufour Directrice des Services Techniques de la ville.

Le coût total de cet aménagement s'élève pour la commune à près de 280 000 €, le Conseil Général de l'Oise nous a accordé une subvention de 92 570 € nous pour nous aider à le réaliser.



# Nico Tattoo : le tatouage en toute confiance !



**Nico vous accueille dans son studio de tatouage, 20 rue Pasteur à Liancourt. Cet artiste tatoueur est un professionnel, passionné par son métier chez qui vous pouvez vous rendre en toute sécurité.**

Nicolas Ducauroy est né dans le Val d'Oise en 1980. Suite au déménagement de sa famille, il souffle sa première bougie à Saint-Just-en-Chaussée. Pompier volontaire dans cette commune, il rejoint les pompiers de Paris après le lycée. Nicolas est également passionné de dessin et participe régulièrement à des stages afin de parfaire sa maîtrise du trait. Sur ce chemin tranquille, à l'âge de 16 ans, une rencontre

bouleverse sa vie : Nicolas fait la connaissance d'un tatoueur. Il passe dès lors des heures à observer son ami tatoueur créer sous ses yeux, des œuvres d'art sur la peau de ses clients. Dessiner sur du papier c'est une chose, mais la peau est une matière vivante et tellement fascinante. Un jour son ami lui propose d'essayer pour voir. Nicolas est conquis : il sera tatoueur.

A 19 ans, il apprend le métier auprès de son ami et s'installe dans les locaux de l'association les "Wind's Brothers" rue Pasteur à Liancourt. Quelques années plus tard, son succès grandissant lui impose de trouver un local plus grand afin de répondre aux attentes de sa clientèle. Il crée son propre studio de tatouage quelques dizaines de mètres plus loin, 20 rue Pasteur.

Le tatouage évolue avec les technologies modernes : les encres, les aiguilles, le matériel en général, en quinze ans tout a changé et en bien. Ces progrès permettent des réalisations dignes de tableaux de maître en toute sécurité grâce à une hygiène accrue. Encore faut-il frapper à la bonne porte, celle de Nico par exemple ! Le tatouage connaissant un essor croissant, la tentation est grande pour certains de s'attribuer la dénomination de tatoueurs en travaillant dans des garages sans aucun respect des règles sanitaires de base.

Il faut réfléchir avant de se faire tatouer car un tatouage, on l'a pour la vie ! Chez Nico Tattoo, pas de précipitation : un premier entretien avec Nicolas vous permet de cerner votre envie et de prendre conscience des conséquences de votre choix. Vous pouvez venir avec un dessin, une photo car les techniques actuelles permettent de reproduire de manière fidèle et esthétique n'importe quelle image. Ensuite Nicolas se saisira du modèle choisi et l'immortalisera sur votre peau. Nico est membre du syndicat national des artistes tatoueurs. Il se réserve le droit de refuser de tatouer toute personne qu'il juge irréfléchi ou trop jeune, même en cas de consentement parental.

Nico est gérant du salon et spécialiste du tatouage, sa compagne Alexandra réalise quant à elle des piercings. Actuellement l'agenda de Nico est plein et il vous faudra plusieurs mois pour obtenir un rendez-vous. Un gage incontestable de la fiabilité et du professionnalisme de ce salon et l'assurance que vous mènerez à bien la réflexion nécessaire avant de vous faire tatouer.

## **Nico Tattoo**

20 rue Pasteur  
60140 Liancourt

**Téléphone : 03 60 02 62 73**

**Site internet : [nico-tattoo.fr](http://nico-tattoo.fr)**

# "Danse à l'École" à La Faiencerie de Creil



**Les élèves d'une classe de grande section de l'école maternelle Jean Macé se sont produits sur la scène de La Faiencerie, théâtre de Creil, le 24 juin dernier.**



Les élèves d'une classe de grande section de l'école maternelle Jean Macé se sont produits sur la scène de La Faiencerie, théâtre de Creil, le 24 juin dernier. Leur maîtresse, Corinne Szczepaniak avait déposé en début d'année scolaire un Projet Artistique et Culturel (PAC) "danse" auprès de l'Inspection Académique de l'Oise. Ce projet ayant été accepté, sa classe a participé au programme "Danse à l'École" en partenariat avec La Faiencerie.



Ainsi une chorégraphe, Léa Lansade, titulaire d'un diplôme d'état de professeur de danse contemporaine est intervenue à l'école maternelle Jean Macé lors de 6 séances d'une heure et demie. Le but de ce PAC est de sensibiliser les enfants à la découverte et à la pratique de la danse mais aussi de leur permettre de développer leur expression corporelle. La chorégraphie est née d'une réflexion sur un album de littérature jeunesse intitulé "C'est l'histoire d'un éléphant" et





C'est avec beaucoup de cœur et de sérieux que les enfants ont présenté leur spectacle. Ils ont su ravir un public enthousiaste. Un grand bravo aux jeunes danseurs ainsi qu'à leur enseignante pour ce beau projet.

l'accent a été mis sur l'expression des sentiments. Le 24 juin, les enfants et leur enseignante se sont rendus dès le matin et pour la première fois à La Faiencerie afin de répéter leur spectacle, de découvrir et s'approprier la scène. Après beaucoup de travail et de concentration, les enfants ont pu pique-niquer et se détendre dans un parc de jeux au bord de l'Oise. Après la pause, les élèves ont regagné le théâtre pour donner une représentation devant un public nombreux comprenant notamment Françoise Pétreault, Inspectrice d'Académie, Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale, Valérie Menn, Maire-adjointe de Liancourt chargée des affaires scolaires, la classe de Christine Soilen de l'école maternelle Jean Macé et les trois autres classes du département participant au programme "Danse à l'Ecole"●





# Cavalcades 2014 :



Les cavalcades 2014 avaient pour thème "le cirque". Samedi 14 juin, les rues de notre cité ont vu défiler des chars fleuris illustrant les différentes disciplines du monde du cirque avec notamment les clowns, les dresseurs de chevaux, les trapézistes, les dompteurs de tigres, les magiciens... Petits et grands ont pu s'amuser sous une pluie de confettis et au son des nombreuses fanfares présentes.

Un grand merci à tous les bénévoles sans qui cette belle manifestation festive ne pourrait avoir lieu !





# Place au cirque !





## Journée récréative sur le thème du cirque



Le 31 mai dernier, dans le parc de la Maison des associations, s'est déroulée la journée récréative du Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt sur le thème du cirque. Michel Dessaux, Président de l'association, entouré de nombreux bénévoles, a accueilli 70 enfants âgés de 5 à 11 ans. C'est sous le soleil que les enfants ont pu participer aux différents ateliers proposés : maquillage, initiation à la magie, exercices d'équilibriste, travaux manuels... Des structures gonflables ont également permis aux enfants de s'amuser. Une belle journée qui rencontre chaque année un vif succès.

## Concours de pêche de l'association du "Vairon"

De bonne heure et de bonne humeur, les membres de l'association de pêche et de protection du milieu aquatique "Le Vairon" se sont retrouvés le 31 mai pour participer à un concours de pêche. La patience est une qualité essentielle pour ce genre d'exercice. Le challenge Pierre Colson a été remporté par René Baudet et le challenge de la ville de Liancourt par le président de l'association, Jackie Pillon. A l'issue du concours, la pêche a été partagée entre les participants. A la fin de la matinée, les 16 pêcheurs présents ont partagé le verre de l'amitié avec Yves Nembrini, Maire-adjoint de Liancourt, Philippe Chouasne et Cédric Egnart, conseillers municipaux de Liancourt et Dominique Delion, Maire de Rantigny.



## Les anciens visitent le Périgord



Le voyage des seniors s'est déroulé du 9 au 15 juin dans le Périgord. Les participants ont été accueillis avec un apéritif de bienvenue au village de vacances "Le Peyrichoux". Le programme de ce séjour été particulièrement attrayant et les anciens ont pu découvrir les plus beaux sites de la Dordogne avec notamment la visite de la grotte de Lascaux II, de la vieille ville de Sarlat, du gouffre de Proumeyssac, du village du Bournat et une promenade en gabare à Bergerac. Il ne fallait toutefois pas oublier l'un des autres atouts de la région : la gastronomie périgourdine ! Tout le monde a pu déguster les meilleurs produits locaux grâce à une visite d'une cave de Monbazillac, de la ferme du "Puygauthier" spécialisée dans le foie gras de canard et d'une découverte des truffières suivie d'un déjeuner à l'"Auberge de la Truffe".



## Arrivée de la Ronde de l'Oise à Liancourt



C'est à Liancourt qu'est arrivée la dernière étape de la 61ème édition de La Ronde de l'Oise, reliant Chambly à notre ville en 180 kms. Cette magnifique épreuve professionnelle de cyclisme, course phare de notre région, est organisée par l'Union Cycliste de Liancourt-Rantigny présidée par Michel Birck. La course en 4 étapes s'est déroulée du 12 au 15 juin réunissant 132 coureurs de 23 nationalités différentes. Elle a été remportée par le Danois Cort Nielsen Magnus, les deuxième et troisième sur le podium étant des français, Barbier Rudy et Feuillu Romain. Les vainqueurs ont reçu maillots et coupes en présence de Roger Menn, Maire de Liancourt et de Mirjana Jakovljevic, Maire-adjointe chargée des sports.

## De nombreux diplômés à l'école de musique

L'école municipale de musique de Liancourt compte près de 200 inscrits chaque année qui apprennent la pratique de différents instruments de musique : guitare, piano, batterie, clarinette, accordéon, saxophone, synthétiseur, violon, violoncelle... Il y en a assurément pour tous les goûts. Les élèves récemment diplômés en formation musicale ou instrumentale avaient rendez-vous au restaurant scolaire le 25 juin pour se voir remettre leur diplôme par leur professeur ou par Joël Francomme, directeur de l'école municipale de musique, en présence de Roger Menn, Maire de Liancourt, de Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture et de Thierry Balliner Maire-adjoint délégué à l'école municipale de musique.



## Réception de fin d'année avec la communauté scolaire



Comme tous les ans, les enseignants des écoles maternelles et élémentaires de la ville, les représentants élus de parents d'élèves et les Délégués Départementaux de l'Education Nationale ont été conviés pour une réception de fin d'année à l'hôtel de ville de Liancourt le 3 juillet. Ce fut l'occasion de souhaiter une bonne et heureuse retraite à Christine Soilen, directrice de l'école maternelle Jean Macé. Valérie Menn, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires a eu le plaisir de lui remettre la médaille de la ville de Liancourt. Roger Menn, Maire de Liancourt a enfin rappelé à tous les nouveaux horaires qui s'appliqueront à la rentrée prochaine, en application de la réforme des rythmes scolaires.

# Université d'été de la Fédération des Comités de Jumelage de l'Oise (FCJO)



La commune de Liancourt a eu le plaisir d'accueillir 24 jeunes européens dans le cadre de l'université d'été organisée par la FCJO le 17 juillet dernier. Huit allemands, trois anglais, cinq irlandais, trois italiens et six français ont visité la médiathèque Lucien Charton, le Musée National des Ingénieurs Arts et Métiers de la Ferme de la Montagne et ont participé à un atelier cuisine avec Dominique Boutrouille, responsable du restaurant scolaire. Ils ont pu déguster leurs préparations lors d'un dîner en présence d'Adeline Mestre, Maire-adjointe chargée des jumelages, de Georgette Lahaye, Présidente du FCJO, de Patricia Camberlin, Présidente du Comité de jumelage Liancourt-Mainburg et Gilles Picotti, Président du Comité de jumelage Liancourt-Olgiate Comasco.

## Les Boulistes Liancourtois reçoivent Saint-Dié-des-Vosges en Coupe de France

Le 6 septembre c'est par un verre de l'amitié que le Président de l'association "Les Boulistes Liancourtois" Paul Beutin a accueilli le club de boules de Saint-Dié-des-Vosges pour la Coupe de France. Les rencontres se sont ensuite déroulées dans le parc de l'hôtel de ville et ont vu se succéder six têtes à têtes, trois doublettes puis deux triplettes. L'équipe de Saint-Dié s'est qualifiée avec 19 points contre 12 points et les membres de l'équipe de Liancourt ont souhaité bonne chance aux Vosgiens pour la suite de la compétition.



## Exposition de l'Atelier du Hérisson

Les réalisations des élèves, petits et grands, de l'Atelier du Hérisson dirigé par Viviane Nembrini ont été exposées à la médiathèque Lucien Charton du 3 au 9 septembre. Ces créations sont inspirées de la technique de l'origami, l'art du pliage de papier. Il faut beaucoup de patience pour réussir à fabriquer ces objets. Viviane Nembrini utilise également pour agrémenter ses œuvres des matériaux de récupération, un atelier engagé développement durable !



# Le Club Nautique Du Liancourtois

Le Club Nautique Du Liancourtois (CNDL) est né en 1976, trois ans après l'ouverture de la piscine construite dans notre commune par le District Urbain de Liancourt. Avec 38 ans d'existence, ce club expérimenté accueille les personnes désirant pratiquer la natation adultes et enfants à partir de 8 ans.

Le CNDL compte 97 licenciés habitant Liancourt et les communes environnantes. Les activités du club se répartissent suivant l'âge et le niveau d'entraînement souhaité pour les compétitions. L'école de natation niveau 1 s'adresse aux jeunes nageurs (moins de 9 ans) souhaitant découvrir la natation et perfectionner leur technique de base. Le niveau 2 regroupe les enfants de 9 et 10 ans qui souhaitent se perfectionner dans toutes les disciplines (natation sportive, synchronisée, plongeon, water-polo) et commencer le travail d'entraînement. Pour les nageurs plus âgés et motivés, souhaitant notamment participer aux compétitions départementales et régionales, il existe trois catégories : le groupe "perfectionnement" pour les 10-13 ans avec trois entraînements par semaine, le groupe "4 nages niveau 1" pour les 11-12 ans avec un entraînement quatre fois par semaine et enfin le "niveau 2" pour les 13-16 ans avec un entraînement 5 fois par semaine. Viennent ensuite les groupes réservés aux adultes : le groupe "Loisirs" qui s'adressent aux personnes souhaitant pratiquer la natation pour le plaisir et pour la forme et le

groupe "Masters" s'adressant aux nageurs expérimentés de plus de 25 ans et qui participent à des compétitions départementales, régionales voire nationales.

Tous ces entraînements nécessitent des réservations de lignes d'eau auprès de la piscine de la Vallée Dorée et la rémunération de maîtres-nageurs et d'entraîneurs. Chaque début de saison, il faut trouver les créneaux horaires et le personnel nécessaire au bon fonctionnement du club, ce qui est loin d'être simple.

Il faut également de nombreux bénévoles pour faire fonctionner un club de natation. Car la natation c'est bien sûr des nageurs mais aussi des accompagnateurs indispensables à une compétition réussie. Depuis février 2014, Bruno Dudsik est Président du CNDL et Amandine Guillot la trésorière. A leurs côtés, la famille Tarcy œuvre pour le club depuis maintenant 30 ans. Les membres du bureau et les parents sont régulièrement sollicités, une compétition ne pouvant se dérouler sans un jury composé d'officiels de la Fédération Française de Natation : chronométreur, starter, juge aux virages, juge de nage, juge à l'arrivée ... au moins 9 personnes sont nécessaires. On peut devenir officiel de

natation dès l'âge de 14 ans et les compétitions se déroulent en moyenne deux fois par mois de septembre à juin. Le club a besoin de toutes les bonnes volontés.

Si vous avez envie de nager et de rejoindre le club, vous pouvez visiter le site [cndl.fr](http://cndl.fr) afin de trouver tous les renseignements nécessaires à la pratique de ce sport ainsi que les modalités d'inscription.



**Contact :**  
Colette Tarcy  
**Téléphone :**  
06 09 49 35 96  
**Courriel :**  
[postmaster@cndl.fr](mailto:postmaster@cndl.fr)  
**Site internet :**  
[www.cndl.fr](http://www.cndl.fr)

# Des revendications à la charge des contribuables.

▶ **Tract du Syndicat National Penitentiaire et Force Ouvrière**

**SNP-FO**  
PERSONNELS DE SURVEILLANCE

**LIANCOURT DANS L'ACTION**

Le Personnel Pénitentiaire de Liancourt est en action depuis des semaines contre une politique voyoucratique qui atteint dans ce site son paroxysme !

Cet abattoir à surveillants, véritable usine carcérale, peut se vanter d'être en plus géré de façon honteuse par une direction zélée complice de cet état de fait.

Les Personnels de base, qui sont, eux, confrontés à la chienlit ambiante, à l'ultra violence, au manque de moyens budgétaires, humains et matériel, se voient exposés sur deux fronts, celui des crapules qu'ils gardent, et celui de la médiocre direction et des pouvoirs publics !

**COUPABLES !**

Nos fossoyeurs sont coupables de non-assistance à personnes en danger !

Nos fossoyeurs sont déloyaux envers le Personnel de Surveillance !

Nos fossoyeurs sont coupables de mise en danger d'autrui en rayant à coups de crayons des postes à tenir en détention pour faire baisser les heures sup.

Alors qu'ils se battent contre cet abandon institutionnalisé, les Personnels de Liancourt et leurs représentants se voient à nouveau victimes de l'injustice en étant visés par des plaintes de la Direction locale et de la Mairie de Liancourt !

Honte à ces représentants de l'Etat et de l'Administration qui pour, cacher leur responsabilité directe de cette situation, tentent d'intimider les Personnels qui manifestent en leur coupant la tête !

**LE SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE FORCE OUVRIERE SOUTIEN DE FACON INDEFECTIBLE TOUTE ACTION VISANT A FAIRE PLIER NOS BOURREAUX ET A RESTITUER LA DETENTION AUX AGENTS !**

**LIANCOURTOIS, LIANCOURTOISES,  
NOUS SOMMES TOUS A VOS CÔTES**

Ris-Orangis, Mercredi 24 Septembre 2014  
Le SNP-FO  
Personnels de Surveillance

SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE FORCE OUVRIERE  
BP30- 91130 RIS ORANGIS - Tel : 01.69.43.00.44 - Fax : 01.69.43.63.62  
www.fopenitentiaire.fr - Courriel : secretariat@fopenitentiaire.fr

▶ **Réponse du Maire**

La plainte déposée par le Maire de Liancourt en date du 19 septembre 2014 est consécutive à une dégradation de bien public de la part d'une partie du personnel pénitentiaire du centre de détention de Liancourt.

Vous défendez vos conditions de travail ce qui est votre droit. Cependant, la meilleure des causes ne saurait justifier les infractions aux règles qui s'appliquent à tous que sont le respect d'autrui et du bien public.

Vous avez incendié des pneus avenue Robert Badinter, engendrant outre une pollution dont nous pourrions tous nous passer, une détérioration de la voie publique imposant des travaux de remise en état de la chaussée d'un montant de 3 504 €.

J'ai déposé plainte afin que cette somme ne soit pas payée par les contribuables Liancourtois mais par les auteurs de ce délit.

Pour reprendre vos propos, "honte à ceux" qui justifient leurs agissements délictueux par la défense d'une bonne cause, c'est la porte ouverte à un état de non droit. Je suis pour ma part étonné que des fonctionnaires chargés de la surveillance des détenus ne respectent plus les fondements de notre République !



# Permanences des élus



## Mairie de Liancourt

232 rue Jules Michelet - 60140 Liancourt

Téléphone : 03 44 73 02 06

Courriel : [commune.liancourt60@orange.fr](mailto:commune.liancourt60@orange.fr)

## Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

le samedi de 10h00 à 12h00

## LE MAIRE

### Roger Menn

Vice-Président du Conseil Général de l'Oise

Président de Oise Habitat

Permanence les mardis de 14h30 à 19h00 en mairie.



### Thierry Balliner

Chargé de l'urbanisme, du logement, de l'environnement et de l'école municipale de musique

Permanence les samedis de 10h30 à 12h00 en mairie



### Bernard Gély

Chargé des affaires sociales

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06)

les jeudis de 17h30 à 19h00 en mairie



### Adeline Mestre

Chargée de l'animation de la cité et des jumelages

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06)



### Valérie Menn

Chargée des affaires scolaires et périscolaires, de l'enfance et de la petite enfance

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06)



### Yves Nembrini

Chargé des travaux, de la voirie, des bâtiments communaux, du développement économique, du commerce et de l'artisanat

Permanence les jeudis de 16h00 à 17h30 en mairie



### Marie-France Delandre

Chargée de la culture

Permanence les mercredis de 14h30 à 16h30 au centre culturel Alexandre Urbain, 5 rue du Général Leclerc



### Michel Dessaux

Chargé des finances et de la jeunesse

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06)



### Mirjana Jakovljevic

Chargée des sports

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06) les samedis de 10h00 à 12h00 en mairie





## AGENDA

NOVEMBRE - DECEMBRE 2014

JANVIER - FEVRIER - MARS 2015

Les dates à retenir

- **SAMEDI 8 NOVEMBRE : Fête de la bière**  
Sous chapiteau, place de la Rochefoucauld
- **DIMANCHE 9 NOVEMBRE : Foire de la Saint Martin**
- **DIMANCHE 9 NOVEMBRE : Fête du boudin**  
Sous chapiteau, place de la Rochefoucauld
- **MARDI 11 NOVEMBRE : Commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918**  
9h00 : Rassemblement au cimetière
- **SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 NOVEMBRE : Marché de Noël**  
Sous chapiteau, place Lucien Charton
- **DIMANCHE 30 NOVEMBRE : Meeting-tuning des Indésirables Cars**  
Avenue Louis Aragon
- **SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 DECEMBRE : 29<sup>ème</sup> exposition d'Artisanat d'Art et de Gastronomie**  
Salle Guy Lejeune
- **SAMEDI 13 DECEMBRE : 4<sup>ème</sup> Kid Cross de l'Athlétique Club de Cauffry-Liancourt-Rantigny-Laigneville**  
Parc floral, avenue Louis Aragon
- **DIMANCHE 4 JANVIER : Cyclo-cross U.F.O.L.E.P.**  
Bois de la garenne
- **VENDREDI 9 JANVIER : Voeux du Maire**  
Salle Guy Lejeune
- **DIMANCHE 1<sup>er</sup> MARS : Repas des séniors**  
Château des Rochers à Nogent-sur-Oise
- **DIMANCHE 8 MARS : 22<sup>ème</sup> salon toutes collections de l'Association Philatélique de Liancourt**  
Salle Guy Lejeune